

Décision

Générale

colonial

Décision n° 724 PERSONNEL MALGACHE

n° 724

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

2 septembre 1943

Numéro JO

n° 10 du 15/05/1943

Date du numéro

15 mai 1943

TEXTE INTÉGRAL

Un congé de convalescence de quarante cinq jours valable à compter du 18 Septembre 1943 est accordé à M. RATAFIKA Prosper, employé contractuel, pour en jouir en Ethiopie.